



HAL
open science

Master Droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires. 2009, Université Paris Descartes. hceres-02029626

HAL Id: hceres-02029626

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029626v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris Descartes

Demande n° S3100017962

Domaine : Droit

Mention : Droit des affaires

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

- Points forts :
 - Les quatre spécialités professionnelles du M2 deviennent «recherche et professionnelle» ; la nouvelle organisation se traduit par une différenciation stage et mémoire ; elle peut contribuer à «réduire» le mouvement de désaffection des étudiants à l'égard d'un Master purement recherche ; elle ouvre ainsi aux étudiants un choix de carrière (notamment pour ceux qui pourraient se découvrir une aptitude à la recherche et/ou des thèmes de recherche).
 - Les spécialités prévues en M2 sont cohérentes dans leur contenu. Elles permettent aux étudiants, non seulement d'acquérir une spécialité, mais éventuellement d'évoluer tout au long de leur vie professionnelle.
 - Etroite association entre connaissances théoriques et professionnelles. Il existe une véritable coopération entre universitaires et praticiens et cette complémentarité se traduit par une évolution des méthodes de travail.
 - Les quatre spécialités de M2 concernent des créneaux porteurs, qui permettent d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants. L'existence de diplômes concurrents n'affecte pas l'attractivité des formations offertes.
 - Bonne équipe pédagogique.
- Point faible :
 - Absence de suivi sur le devenir professionnel des étudiants.

Avis par spécialité

Juriste d'affaires international

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Spécialité à double finalité «recherche et professionnelle».
 - Diplôme à caractère international et à forte ouverture.
 - Bonne architecture du diplôme.
 - Combinaison équilibrée et judicieuse des enseignements théoriques et pratiques.
 - Bonne coordination entre universitaires et praticiens.
 - Lien avec la Chine.
 - Bonne sélectivité.



- Points faibles :
 - Absence de suivi sur le devenir professionnel des étudiants.
 - Interrogations sur l'importance des débouchés réels pour une telle formation.
- Recommandation :
 - Renforcer les partenariats.

Juriste d'affaires européen

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Spécialité à double finalité «recherche et professionnelle».
 - Formation cohérente.
 - Bon équilibre et coordination des interventions d'universitaires et de praticiens.
 - Bon apprentissage des méthodes de travail, accent mis sur le travail personnel dans une optique professionnalisante.
 - Bonne attractivité du diplôme notamment pour des étudiants issus d'IEP ou de grandes écoles de commerce.
 - Bonnes pratiques pédagogiques : présence au cours obligatoire, dispositif d'aide à la professionnalisation, volume d'heures d'anglais.
 - Créneau professionnel d'avenir.
 - Existence d'une association de diplômés permettant le suivi des anciens étudiants.
- Point faible :
 - Equipe pédagogique un peu trop resserrée.
- Recommandation :
 - Elargir l'équipe pédagogique.

Juriste d'affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Bonne équipe pédagogique.
 - Méthodes de travail très satisfaisantes (jeux de rôles, etc..).
 - Spécialité à double finalité «recherche et professionnelle».
 - Formation cohérente.
 - Bon équilibre et coordination des interventions d'universitaires et de praticiens.
 - Bon apprentissage des méthodes de travail, accent mis sur le travail personnel dans une optique professionnalisante.
- Points faibles :
 - Enseignements importants aujourd'hui peu ou pas présents : droit des contrats (opérations juridiques à trois personnes), droit des assurances, droit du travail.
 - Absence de suivi sur le devenir professionnel des étudiants.
- Recommandation :
 - Revoir les points indiqués sur la carte des enseignements.



Juriste fiscaliste

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Spécialité à double finalité «recherche et professionnelle».
 - Créneau professionnel d'avenir.
 - Insertion professionnelle quasiment assurée des étudiants.
 - Bonne coordination entre universitaires et praticiens. Nombreux professionnels.
 - Méthodes pédagogiques satisfaisantes (études de cas, débats contradictoires...).
 - Taux de réussite démontrant que le diplôme n'est pas bradé.
- Point faible :
 - Attractivité du diplôme moins forte que dans d'autres M2.
- Recommandation :
 - Maintenir l'attractivité du diplôme.

Commentaire et recommandations

- La mise en place d'une structure (association d'anciens ou comité de suivi ou autre appellation) pour assurer le suivi des anciens étudiants serait à généraliser.
- Selon une proposition formulée dans le dossier (à concrétiser), pourrait être mis en place un comité de perfectionnement composé de praticiens non intervenants et d'universitaires d'autres universités.